

représentent 40 p. 100 de la valeur totale de la prise au débarquement dans la province où la pêche est fameuse, la Nouvelle-Écosse; donc, je présume qu'elle occupe un rang élevé, sinon le plus élevé, au Canada.

• (4.20 p.m.)

Je négligerais mes responsabilités envers mes commettants si je n'adressais un bref plaidoyer au ministre et à son nouveau secrétaire parlementaire, le député de Saint-Jean-Ouest, qui, j'en suis sûr, pense comme moi, étant donné qu'il représente lui aussi une région de pêcheries, afin qu'ils obtiennent la collaboration des collègues du ministre dans le cabinet pour que les demandes d'expansion des aménagements dans la région que je représente, soient accueillies favorablement. Les quais font partie de l'infrastructure là-bas et il serait absurde de songer à agrandir ou à améliorer nos pêcheries sans une infrastructure suffisante. Bon nombre des installations, que je me propose de mentionner d'une façon précise, étaient excellentes autrefois, mais elles ne suffisent plus et il faudrait les agrandir et les améliorer. Permettez-moi tout d'abord de mentionner Metaghan sur la côte dite française. C'est un joli petit port de pêche, mais dont l'exploitation est maintenant limitée parce que son quai n'est pas assez grand pour offrir une protection suffisante à la flottille de pêche, qui a pris de l'importance.

Yarmouth est un port de pêche en expansion. Déjà, deux nouvelles entreprises de transformation de poisson se sont implantées dans la région, mais le quai public est insuffisant. Le port a besoin d'un autre quai, du côté ouest, pour accueillir les pêcheurs qui s'occupent de la pêche côtière, et qu'il ne faut pas oublier. A mon avis, le gouvernement devrait faire l'acquisition de l'ancien quai du Pacifique-Canadien d'où les bateaux avaient l'habitude de partir de Yarmouth pour aller à Boston et qui est maintenant abandonné. Il sera nécessaire très prochainement d'agrandir les facilités de quai à Yarmouth même; il y aurait donc lieu d'acquérir cette propriété dès maintenant.

Il est absolument essentiel d'avoir plus de quais à Pinkney point. Actuellement le port ne peut accommoder convenablement tous les navires qui utilisent les installations et leur nombre augmente chaque année.

On a construit un très beau quai à West Pubnico, mais là aussi les installations sont tout à fait insuffisantes. La situation s'aggravera à mesure que le temps passera et que plus de navires voudront les utiliser. C'est un quai d'où partent des opérations de pêche côtière et hauturière.

[M. Bower.]

Quant à l'île de Cap Sable, centre de pêche très important de la région, le ministère a affecté certaines sommes du budget des dépenses à la construction d'un quai à West Head. Des ingénieurs se sont rendus sur les lieux et on a lancé un appel d'offres mais rien ne s'est produit et les gens de l'endroit se demandent ce qui se passe. Cette île se trouve dans les limites du comté de Shelburne.

Dans la région de Port Latour, il faut un autre quai à Smithville. Une cinquantaine ou une soixantaine de navires ne peuvent y trouver place et sont amarrés un peu partout.

Le port de Shag Harbour, l'un des plus grands ports de pêche au homard du monde, est trop encombré et ne répond plus du tout aux besoins. A Pleasant Point, dans la région de Lockeport, on n'a rien fait pour améliorer les installations, en dépit des demandes répétées, afin d'accommoder les navires de pêche.

Je supplie le ministre d'user de son influence auprès de l'Office d'expansion économique de la région atlantique afin d'établir ce qui est devenu des programmes prévus et annoncés et qui devaient fournir des approvisionnements d'eau douce et salée aux fermes piscicoles de Lockeport et Shelburne. La situation préoccupe gravement les habitants de la région qui entoure ces deux villes.

Je ne retarderai pas plus longtemps l'étude des crédits, mais j'aimerais terminer sur cette note. J'ai admiré la compétence avec laquelle le député de Queens-Lunenburg a exposé la question de la limite dite de 12 milles, et je partage entièrement son opinion. Je dirai au ministre que le simple fait de nous promettre de considérer cette question comme urgente ne rassurera pas pour longtemps les citoyens de Nouvelle-Écosse, plus particulièrement ceux de la circonscription de Shelburne-Yarmouth-Clare. Ils veulent des actes.

**M. Barnett:** Monsieur le président, le député de Shelburne-Yarmouth-Clare veut m'entraîner à discuter avec lui de la valeur de Comox-Alberni comme région de pêche en comparaison avec sa circonscription, mais la meilleure façon pour nous de trancher la chose serait peut-être de nous faire visiter réciproquement nos circonscriptions.

J'ai remarqué que le ministre des Pêcheries n'a pas cessé de prendre des notes au crayon au fur et à mesure que les députés exposaient des arguments cet après-midi, et si son crayon n'est pas trop émoussé j'aimerais soulever quelques points pour qu'il en tienne compte avant qu'il donne sa réponse. Il s'agit tout d'abord de la discussion antérieure sur la